

Commune de DIEMOZ

Compte rendu du conseil municipal du 24 novembre 2014

L'an 2014 le vingt-quatre novembre, le conseil municipal de la commune de Diémoz dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian REY, Maire.

Date de convocation : 17 novembre 2014

Secrétaire de séance : VIGNAT Ingrid

Etaient présents et ont pris part au vote : REY Christian, TOUCHANT Muriel, SAYER Yvan, GALLON Philippe, MAGNARD Corinne, ODET Guy, MUCCIARELLI Laurence, PARRAIN Gilbert, CHAPUIS Jacqueline, PETIET Andrée, MOSA Denise, BUISSON Alain, JULLIEN Bernard, ROZIER Franck, NEPLE Alain, NAVARRO Isabelle, VIDAL Anne-Marie, VIGNAT Ingrid, HOUDEAU Annick, VIVIER Philippe, SAUGEY Catherine .

Procuration : de DELORME Jacques à REY Christian, de ROHEL Jean Paul à SAUGEY Catherine.

1/ Finances

-Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2014 des locataires communaux. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Virement de crédit n°1 budget communal. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Demande de subvention auprès de Rhône Pluriel pour l'aménagement d'une place de marché sur la commune de Diémoz en vue de la construction d'une halle marchande. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Demande de subvention au Conseil Général de l'Isère et à la Fédération Française de Football pour la mise en conformité des vestiaires du foot. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Demande de subvention pour l'acquisition de matériel de désherbage alternatif auprès de l'Agence de l'eau. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Modalités de remboursement des frais occasionnés par les déplacements du personnel communal à l'occasion de stages, formations ou réunions d'information organisés en dehors du territoire communal, et remboursement des frais occasionnés par les élus communaux dans l'exercice de leurs missions notamment en cas d'achats effectués pour le compte de la commune et sur présentation des justificatifs correspondants. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-La commune de Diémoz est solidaire du communiqué de presse de l'Association des Maires de France (AMF) du 29 septembre 2014 relatif à la baisse des dotations de l'Etat.

L'AMF lance un cri d'alarme sur les conséquences inéluctables d'une baisse des dotations de l'Etat pour l'investissement, l'emploi et les services de proximité à la population dans les territoires et demande notamment le maintien des recettes des collectivités territoriales. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Participation de la commune de Diémoz aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Bourgoin Jallieu pour un montant de 116 €. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du skate parc : il convient de passer un avenant d'un montant de 2 209.42 € ht. Avis favorable du conseil municipal avec 20 voix pour et 3 abstentions (HOUDEAU Annick, SAUGEY Catherine, ROHEL Jean Paul).

2/ Personnel communal

-Complément de salaire des agents communaux calculé sur l'indice majoré 221 : Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet au 1^{er} février 2015. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité. Mme BOUCHARD Patricia, actuellement adjoint administratif au sein de la Communauté de Communes de Bièvre Isère occupera ce poste suite à une demande de mutation.

3/ Syndicat Energie de l'Isère

-Les travaux d'enfouissement des réseaux rue de comberousse sont achevés.

-Le remplacement des luminaires type boule sur l'éclairage public sera réalisé au mois de décembre.

-Avant-projet du SEDI relatif aux travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et alimentation BT hangar agricole avec renforcement poste denoly, montant prévisionnel à la charge de la commune 7994 € . Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Une extension de réseau de la rue des bresses vers la rue du petit château est en cours de chiffrage par le SEDI.

-Redevance d'occupation du domaine public des ouvrages de distribution et de transport de gaz : recouvrement de la redevance par le SEDI qui reversera la redevance aux communes. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-A compter du 1^{er} janvier 2016 les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les sites ayant une puissance souscrite supérieur à 36 KVA seront supprimés, un nouveau contrat avec le fournisseur de notre choix sera signé.

4/ Compte rendu commission urbanisme : PLUi

En matière d'urbanisme l'instruction des autorisations d'urbanisme sera effectuée par les services communaux à partir du 1^{er} juillet 2015 et le PLU restera communal.

Dans le cadre de l'avancement de la procédure de révision du POS pour passage en PLU le « Porter à connaissances » établi par les services de l'Etat rappelle le cadre législatif et réglementaire à respecter, et indique aux collectivités les projets de l'Etat existants ou en cours d'élaboration.

5/ Systepur : convention spéciale de déversement des eaux usées « non domestiques »

-Monsieur le Maire rappelle que le site du CET du fayet géré par NCI Environnement filiale du groupe Paprec ne peut déverser ses rejets d'eaux usées non domestiques directement dans le milieu naturel du fait de leur qualité, et ne dispose pas des installations adéquates permettant un traitement suffisant de ces rejets. A ce titre une convention signée entre NCI Environnement, le Systepur et la commune de Diémoz définit les modalités à caractère administratif, technique, financier et juridique permettant l'évacuation des eaux usées non domestiques à la station d'épuration de Reventin Vaugris. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité pour la signature de cette convention.

-La mise aux normes des dispositifs de comptage d'auto-surveillance a été effectuée par le Systepur.

-Syndicat des eaux du Brachet : Afin d'améliorer la pression du réseau d'eau portable sur les hauteurs de Diémoz un surpresseur général sera installé prochainement par le syndicat des eaux du Brachet.

-Conseil Général de l'Isère : Assistance technique dans les domaines de l'assainissement, la préservation des ressources en eau et la restauration des milieux aquatiques : renouvellement de la

convention pour un montant annuel de 500 € ttc par an. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

6/Dissolution Syndicat Intercommunal des Pervenches

Suite à la mise en place du CIAS, le Syndicat intercommunal des Pervenches n'a plus aucune compétence et il est donc proposé au conseil municipal de décider la dissolution du celui-ci.

Il est précisé que la dissolution du syndicat intercommunal des Pervenches sera prononcée par arrêté préfectoral, après délibération concordantes des communes membres du syndicat.

Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité pour la dissolution du Syndicat Intercommunal des Pervenches..

7/ Compte rendu Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné

-Convention de mise à disposition de services entre la CCCND et la commune de Diémoz : signature d'un avenant n°1 suite aux arrêtés successifs plaçant Mme BALBO Gisèle (bibliothèque) à temps partiel thérapeutique pour une quotité de mise à disposition passant de 56 % à 6% de son temps de travail hebdomadaire. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

-Un courrier sera adressé à la CCCND afin d'augmenter les créneaux horaire d'ouverture de la bibliothèque pour permettre son utilisation par les scolaires

-26/11 Réunion de la commission enfance -jeunesse.

-4/12 à 20h Réunion d'information au foyer rural d'Heyrieux sur la sécurité et la prévention des cambriolages pour les commerces et entreprises.

-11/12 Première Rencontre de l'Entreprise chez l'entreprise Sopranzi à Heyrieux

8/ Questions diverses

-28/11 « Soirée Lafayette » à 20h Salle du bocage à St Georges d'Espéranche

-29/11 spectacle salle intergénérationnelle avec le « théâtre du Renouveau » à 20h30

-30/11 Chorale de Diémoz SOYEBO les filles « repas des montagnes chantant » à 12h

-4/12 Présentation du programme Dièm'en Scène 2015 Salle intergénérationnelle

-4/12 Spectacle Son et lumière réalisé par les étudiants Audiovisuel et Design graphique Multimédia du lycée Léonard de Vinci à Villefontaine

-du 4/12 au 11/12 Père Noël des commerçants de Diémoz

-5/12 et 6/12 Téléthon Salle Gabriel Rey

-10/12 Arbre de Noël de l'association « les Pitchounes » qui fête ses 10 ans à la salle polyvalente Gabriel REY à 15h

-12/12 vœux du Maire au personnel communal à 19h30

-11/01 vœux de la municipalité à la population à 11h salle polyvalente Gabriel REY

-Les recherches pour l'installation d'un médecin sur la commune se poursuivent.

